

Un modèle d'excellence pour le FNS

Cadre et raison d'être d'un modèle d'excellence

Le FNS est tenu par la loi d'encourager les « projets de recherche d'excellence »¹. Nous considérons l'excellence comme un tremplin pour atteindre l'objectif de la recherche, à savoir faciliter l'acquisition de connaissances pour le bien commun. L'excellence ne réside pas seulement dans les résultats de recherche ou dans les chercheuses et chercheurs qui les produisent. Elle est aussi liée aux pratiques de recherche et peut se manifester à divers stades du processus de recherche.

Notre modèle d'excellence décrit le type de recherche que nous souhaitons financer ainsi que la culture de la recherche que nous nous efforçons de soutenir, avec toujours pour objectif prioritaire de favoriser l'acquisition de connaissances. Ce modèle nous aide à définir des décisions stratégiques et à réfléchir sur les critères et processus d'évaluation. Il décrit également les qualités que nous recherchons dans les requêtes de subsides soumises pour évaluation.

L'excellence dans la recherche est multidimensionnelle et peut se manifester de diverses manières. Notre modèle vise à soutenir l'inclusion et à représenter l'excellence dans toute sa diversité. Il entend accroître la cohérence et la transparence de l'ensemble des activités du FNS, tout en autorisant une certaine marge de manœuvre au cas par cas. Certains aspects peuvent par exemple être pondérés différemment selon les domaines, les niveaux de carrière des chercheuses et chercheurs ou les instruments d'encouragement.

Il n'est ni réaliste ni nécessaire pour un·e scientifique ou un projet de recherche d'exceller à tous les niveaux en même temps. Ce modèle n'est pas un guide d'implémentation et ne doit pas être perçu comme une liste d'exigences à satisfaire pour qu'un travail scientifique soit considéré comme excellent. Il a plutôt pour objectif d'aider à identifier les possibilités d'amélioration et d'encourager l'ouverture à des efforts exceptionnels par certains aspects ainsi qu'à la reconnaissance de ceux-ci.

Les pratiques de recherche d'excellence évoluent au fil du temps. Nous souhaitons par conséquent que notre modèle soit ouvert et s'adapte à l'évolution des pratiques scientifiques et de la culture en la matière et nous le mettrons à jour régulièrement.

Trois dimensions clés ont été identifiées et intégrées dans une représentation visuelle (voir ci-après) :

- ***Question***
- ***Méthodes***
- ***Comportements***

¹ [Art. 10, al. 3 LERI](#)

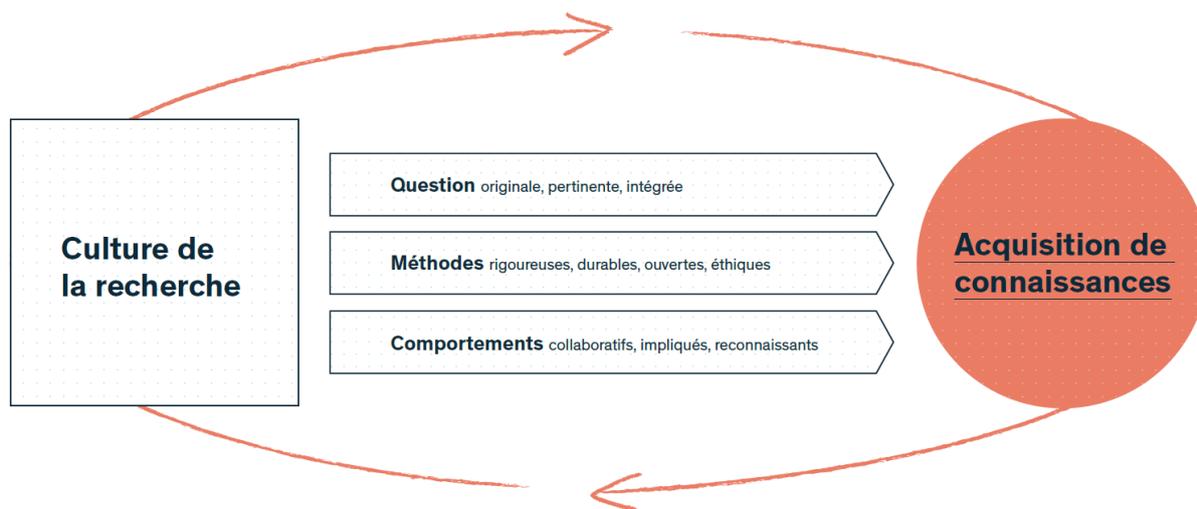


Figure : représentation schématique du cadre d'excellence du FNS

Question

- **Originale** : la question est originale et n'a pas encore été posée, ou pas de cette façon, ou est de nouveau posée du fait d'un regain d'actualité (p. ex. réplication d'une étude), en tenant toujours compte des connaissances antérieures et actuelles.
- **Pertinente** : la question est bien délimitée et il est possible d'y répondre en tant que telle ; il est fait en sorte que poser et répondre à la question à ce stade, dans ce groupe, avec cette méthode et ce budget recèle un potentiel de progrès et d'acquisition de connaissances.
- **Intégrée** : la question et le projet de recherche s'intègrent dans le cadre académique et au-delà et tiennent compte des besoins et des intérêts de divers environnements et parties prenantes (p. ex. groupes de patient·es, société, habitats environnementaux, animaux utilisés à des fins expérimentales, etc.).

Méthodes

- **Rigoureuses** : le plan de recherche est fondé sur des concepts bien définis et intègre des méthodes appropriées, validées et prometteuses afin de maximiser le potentiel requis pour répondre de manière efficace et probante à une question de recherche. La collecte, le traitement, l'analyse et le partage de données respectent des normes élevées reconnues internationalement.
- **Durables** : l'approche méthodologique tient compte des coûts occasionnés par rapport à la valeur que le projet devrait générer pour le monde académique et au-delà. Les requérant·es démontrent qu'ils ont connaissance d'approches alternatives, en trouvant un équilibre dans le choix de la méthode.
- **Ouvertes** : les résultats sont diffusés conformément aux principes de l'« Open Science ». Les requérant·es veillent activement à la transparence, à la reproductibilité, à la réutilisation des données et à l'accumulation de connaissances.
- **Éthiques** : les requérant·es se conforment aux lois, politiques et normes éthiques (p. ex. réglementations et considérations environnementales, droits humains fondamentaux, accords locaux et internationaux, lignes directrices en matière de recherche et de rapports).

Comportements

- **Collaboratifs** : les requérant·es sont réceptifs et ouverts à la collaboration durant l'ensemble du processus de recherche. Ils permettent le développement professionnel du personnel au sein du projet, des mentoré·es et des étudiant·es, et encouragent une culture de la recherche propice.
- **Impliqués** : les requérant·es interagissent avec les parties prenantes concernées au sein du monde académique et au-delà, à différents stades du processus de recherche, en temps opportun pour maximiser le potentiel de création de valeur dans le milieu scientifique et au-delà. Ils communiquent activement les résultats aux parties prenantes concernées (p. ex. responsables politiques, médias, économie) pour créer une valeur plus large.
- **Reconnaisants** : les requérant·es reconnaissent toutes les contributions pertinentes à un projet de recherche (y compris les idées des collègues et du personnel au sein du projet, et les contributions des co-auteurs et co-auteures, collaboratrices et collaborateurs, organisations d'encouragement de la recherche et actrices et acteurs non-académiques). Ils se réfèrent équitablement aux connaissances antérieures et aux réalisations précédentes des autres (p. ex. en faisant référence aux publications primaires). Ils divulguent tous les conflits d'intérêts possibles, y compris les motifs politiques et financiers.